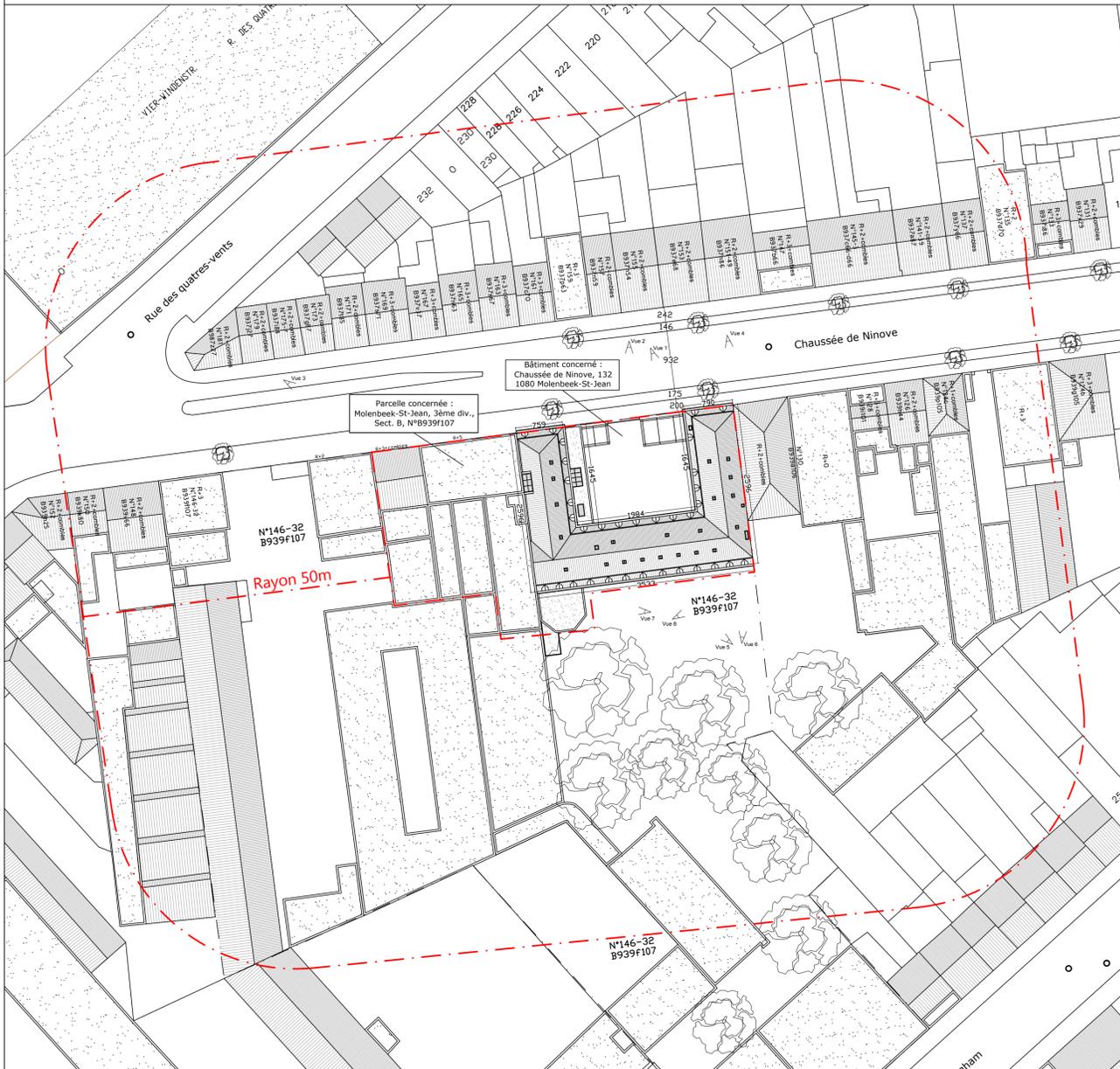


LIMITE PARCELLE :   
 SURFACE TOTALE AU SOL CONSTRUITE : 765 m<sup>2</sup>  
 SURFACE DU TERRAIN: 1641 m<sup>2</sup>

**REGION BRUXELLES-CAPITALE**  
 Commune: MOLENBEEK-ST-JEAN  
 Voirie communale : 2 sens de circulation  
 : 2 bande de circulation  
 : largeur de la chaussée de 9.5m  
 : largeur trottoirs de 2.5m  
 : revêtement en asphalte  
 Equipements : éclairage public, égout public, téléphone, électricité, télédistribution, eau et gaz.  
 Végétations : arbres existants bordants la voirie

**PARCELLE CONCERNEE:**  
 Cadastre: Molenbeek-St-Jean, 3ème Div., Sect. B, n°B939K107  
 Adresse: Chaussée de Ninove, 132 1080 Molenbeek-St-Jean  
 Propriétaires : l'Etincelle ASBL



<b>MAITRE DE L'OUVRAGE :</b> PO du comité scolaire de l'enseignement spécialisé libre subventionné mixte "l'Etincelle" ASBL Rue des Vétérinaires, 15-17 1070 Bruxelles	<b>L'ADMINISTRATION COMMUNALE :</b> - - -
<i>Pour accord,</i>	<i>Pour accord,</i> M./Mme --
<b>PROVINCE :</b> <b>BRUXELLES</b>	<b>CADASTRE :</b> Molenbeek-Saint-Jean, 3ème Div., Sect. B, n°B939K107
<b>COMMUNE :</b> <b>MOLENBEEK-ST-JEAN</b>	<b>ADRESSE DU PROJET :</b> Chaussée de Ninove, 132 1080 Molenbeek-Saint-Jean

## DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Rénovation d'une école spécialisée

### SITUATION ET IMPLANTATION

<b>ARCHITECTE :</b>  <b>AR&amp;A</b> architecte sc srl AR&A architecte sc srl Rue de la Fabrique, 12 B - 1300 Wavre BE - 0431.680.385 RPM Nivelles Tél: 010 / 24 13 12 Fax: 010 / 24 25 43 www.ar-a.eu mail: architectes@ar-a.eu <b>Représentée par:</b> Mr David Ortiz, architecte associé	<b>MODIFICATIONS :</b>		
	DATE	OBJET	INDICE
15/11/16	Demande de PU	A	
<b>REMARQUES :</b> Ce projet est la propriété exclusive du maître de l'ouvrage, il ne peut être reproduit ni communiqué, ni exécuté sans une autorisation écrite. Toute discordance avec le cahier spécial des charges devra être signalée à l'architecte. Toutes les mesures sont à vérifier sur place par l'entrepreneur. Les documents et prescriptions de l'architecte doivent être complétés par les observations et documents du coordinateur sécurité/santé. Dans l'absence, la mission de l'architecte sera suspendue.			
<b>DATE :</b> 15/11/16 <b>ECHELLE :</b> 1/500 <b>N° DOSSIER AR&amp;A :</b> 16.6000 <b>N° PLAN :</b> 01A			